

Nantes, le 9 novembre 2020

Aides régionales face à la crise

Les transports régionaux gratuits pour les soignants

La Région a décidé de rendre les services de transports régionaux du réseau Aléop (trains TER, autocars, navettes maritimes Yeu-Continent) gratuits pour les soignants, à compter d'aujourd'hui.

Cette gratuité s'applique automatiquement, sans aucune démarche préalable. La présentation d'un simple justificatif de déplacement professionnel précisant que le voyageur est personnel de santé ou médico-social, et qu'il se rend au travail ou en revient, suffit en cas de contrôle.

« Nos soignants affrontent cette 2^{ème} vague avec beaucoup de courage et d'abnégation. Le moins que l'on puisse faire pour eux, c'est de leur offrir un accès gratuit à nos transports régionaux. C'est un geste pour leur témoigner notre gratitude et notre soutien », selon Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.

Plus d'informations sur aleop.paysdelaloire.fr

CONTACTS PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97